

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 8 avril 2024

Délibération n° CP-2024-3138

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 8ème - Lyon 9ème

Objet : Dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) - Approbation des plans de financement

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Monsieur Bertrand Artigny

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 22 mars 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Blandine Collin

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. P. Blanchard (pouvoir à Mme H. Duvivier), M. C. Geourjon (pouvoir à Mme N. Frier), M. D. Kimelfeld (pouvoir à Mme M. Picot).

Commission permanente du 8 avril 2024**Délibération n° CP-2024-3138**

Commission pour avis : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon 8ème - Lyon 9ème

Objet : Dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) - Approbation des plans de financement

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

La Commission permanente,

Vu le rapport du 20 mars 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La DSID est destinée à soutenir des projets d'investissement structurants des départements dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.

Les thématiques de la DSID sont :

- le financement du déploiement de la couverture à très haut débit du territoire,
- la stratégie de prévention et de protection de l'enfance,
- l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics.

Dans le cadre de la campagne annuelle 2024, la Métropole sollicite des financements auprès de l'État comme chaque année.

II - Les projets faisant l'objet d'une demande de subvention**1° - Collège Jean Mermoz à Lyon 8ème**

Il s'agit de travaux de rénovation énergétique et de raccordement au réseau de chaleur urbain :

Plan de financement prévisionnel HT			
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
travaux	157 214	Métropole (autofinancement)	31 444
		Certificat d'économie d'énergie (CEE)	64 240
		DSID	61 530
Total	157 214	Total	157 214

2° - Collège Jean de Verrazane à Lyon 9ème

Il s'agit de travaux de rénovation énergétique : travaux d'isolation, remplacement des menuiseries, étanchéité des toitures terrasses, rénovation de la chaufferie, changement des chaudières ou raccordement au réseau de chaleur urbain et pose de panneaux photovoltaïques.

Le plan de financement est plafonné à 1,5 M€, conformément à la circulaire préfectorale :

Plan de financement prévisionnel HT			
Dépenses	Montant HT (en €)	Recettes	Montant HT (en €)
mandat de maîtrise d'ouvrage	400 000	Métropole (autofinancement)	300 000
études (10 % de 400 000 €)	40 000	CEE	75 000
travaux : total 5 500 000 € plafonné à 1 500 000 €	1 060 000	Fonds vert	900 000
		DSID	225 000
Total	1 500 000	Total	1 500 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les plans de financement de la programmation DSID 2024, pour les collèges Jean Mermoz à Lyon 8ème et Jean de Verrazane à Lyon 9ème dans le cadre des travaux de rénovation énergétique.

2° - Les recettes d'investissement correspondantes seront imputées sur les opérations n° 0P31O8167 et n° 0P31O8429, en recettes, à la charge du budget principal.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 9 avril 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240408-320159-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 avril 2024 Date de réception préfecture : 9 avril 2024
